

- Amplificateur de mât UHF réglable.
- Couplage VHF.
- Boîtier 100% blindé.
- Raccordement par connecteurs "F".
- Faible facteur de bruit.
- Alimentation de 8 à 24 volts.
- Réglage par potentiomètre

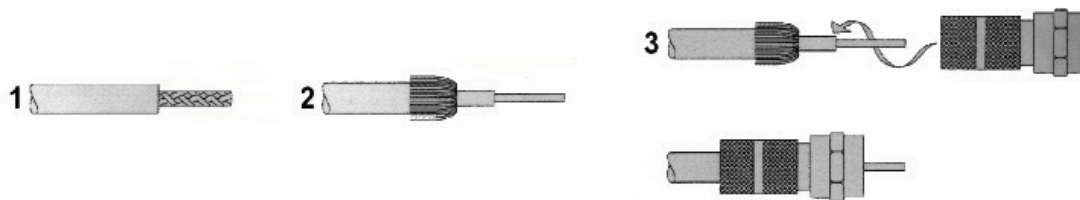


Référence	Entrée 1	Entrée 2	Gain	Niveau de sortie	Facteur de bruit	Consommation
EPR352RS/5G	UHF (21-48)		30 dB*	107 dBμV	< 4 dB	93 mA
		FM/RNT/DAB	-1.0 dB			

* Dynamique de réglage 15 dB

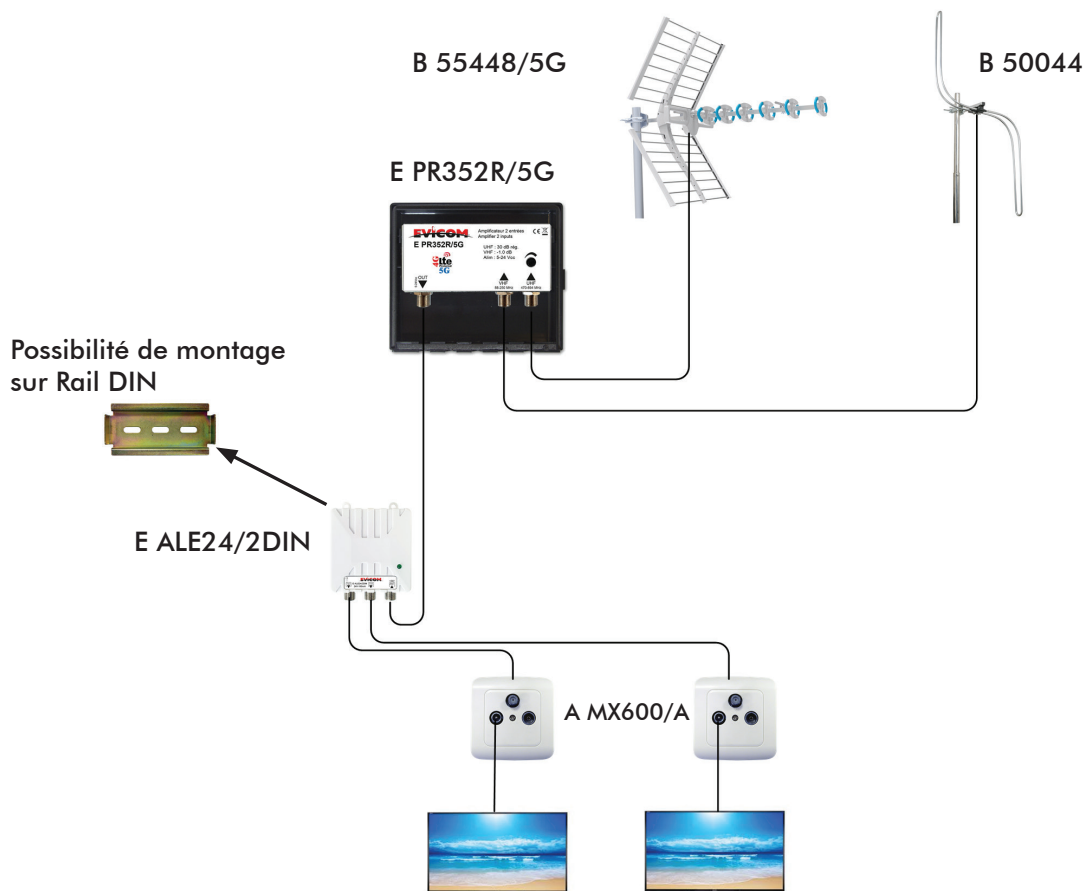
Installation et mise en service

1°) Préparer le câble comme indiqué ci-dessous afin de le connecter à la sortie F de l'antenne.



2°) Raccorder le câble de descente issu du préamplificateur à l'entrée de l'alimentation.

3°) Raccorder les prises à partir des sorties de l'alimentation



DIRECTIVE EUROPEENNE 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Ce symbole présent sur le produit ou sur son emballage indique que ce produit ne doit pas être considéré comme un déchet ménager. Il est de votre responsabilité de vous débarrasser de vos équipements usagés en les remettant à un point de collecte spécialisé pour le recyclage des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). La collecte et le recyclage séparés de vos équipements usagés au moment de leur mise au rebut aidera à conserver les ressources naturelles et à assurer qu'elles sont recyclées d'une manière qui protège la santé humaine et l'environnement.

Pour plus d'informations sur les lieux de collecte où vous pouvez déposer vos équipements usagés pour le recyclage, veuillez contacter votre revendeur, votre service local d'élimination des ordures ménagères.

Conforme à la directive RED 2014/52/EU, selon les normes :
EN50083-2:2012+A1:2015 (Cable network for television signals)
EN61000-3-2 : 2014 (EMC Part 3-2)

EN61000-3-3:2013 (EMC Part 3-3)
EN303354:V1.1.1 (Amplifier and active antennas for TV)
EN62368-1:2014 (Audio/Vidéo Part 1)

Recommandations :

La responsabilité du fabricant ne peut-être retenue dès lors que le matériel n'est pas utilisé dans les conditions et buts requis.